

MEMENTO *PERSONAL PROJECT* & MEMOIRE

MASTER POLITIQUE ET ACTION PUBLIQUE COMPAREES COMPARATIVE POLITICS AND PUBLIC POLICIES IDIL

La réalisation du mémoire se décompose en deux temps

- Un pré-projet au semestre 1 (rendu 15 janvier 2026)= *personal project*
- La rédaction du mémoire lui-même au semestre 2 (rendu 13 mai 2026) suivi d'une soutenance.

1. Le pré-projet – UE Personal project

- Choix du directeur de mémoire (Mentor)
- Présentation du sujet et de son intérêt
- Question de recherche
- Revue de littérature
- Problématique
- Protocole de recherche envisagé
- bibliographie

2. Choix du Mentor

L'étudiant doit solliciter un mentor pour accompagner son travail dans le *personal project* (S1) puis dans la réalisation du mémoire (S2). Au travers de rencontres régulières, à la demande de l'étudiant, le mentor guide l'étudiant pour l'élaboration du *personal project* puis la mise en œuvre du protocole d'enquête et la rédaction du mémoire. Chaque directeur de mémoire est libre de mettre en place le suivi pédagogique qu'il juge adapté.

3. Méthodologie

Il s'agit d'un mémoire réalisé sur la base d'enquêtes de terrain mobilisant les méthodes

des sciences sociales qualitatives et/ou quantitatives. Il doit mettre en valeur les capacités d'enquête des étudiants en lien avec la construction théorique de leur objet de recherche. Il doit ainsi rendre compte des débats scientifiques relatifs à leur sujet par la mobilisation de lectures de référence.

3.1. Démarche de recherche

Le mémoire doit s'articuler autour d'une problématique clairement exposée en introduction et d'une argumentation scientifique, fondée sur un va et vient entre le travail théorique (lecture de la littérature spécialisée, utilisation d'outils conceptuels et de notions scientifiques) et le travail empirique (confrontation des outils théoriques à des matériaux empiriques).

3.2. Construction de l'objet de recherche

Après avoir défini un sujet en accord avec un directeur de mémoire choisi parmi les membres de l'équipe pédagogique, il s'agit donc de suivre les étapes suivantes :

- Justification du choix du sujet
- État de l'art (revue de littérature) et identification de *research gaps*
- Construction de la question de recherche en lien avec les lectures théoriques
- Élaboration de la problématique ou série de questions
- Élaboration des hypothèses si démarche hypothético-déductive
- Choix et présentation détaillée d'une méthodologie appropriée au regard des questions posées

3.3. Travail d'enquête de terrain

Entendu au sens large : dépouillement d'archives, réalisation d'entretiens, rédaction et passation d'un questionnaire, observation « directe », etc.

3.4. Analyse des résultats : validation/invalidation des hypothèses

3.5. Synthèse et rédaction

NB

Notons que la présentation ci-dessus – probablement celle qui est le plus souvent utilisée – est plutôt hypothético-déductive. Toutefois, une démarche plutôt inductive visant à enquêter sans un « vrai » travail théorique préalable, et à ne point séparer le travail de collecte et d'analyse des matériaux est également possible. Elle ne dispense pas de réaliser un travail théorique (donc de lecture des ouvrages ou articles de référence), puisque la formulation des questions qui émergent au cours de l'enquête suppose de se saisir des outils conceptuels indispensables pour les traiter

scientifiquement.

4. Indications de présentation

Le mémoire dans son ensemble (sans compter d'éventuelles annexes) doit comporter environ 20 000 mots (police 12 ; interligne 1,5), bibliographie comprise.

Le mémoire peut être rédigé au choix en français ou en anglais.

Le mémoire comprend les éléments suivants, dans l'ordre indiqué :

- Page de titre (voir modèle ci-dessous)
- Un résumé (entre 100 et 200 mots) en français ET en anglais.
- Une table des matières déclinant parties et sous-parties à placer en fin de mémoire (un sommaire peut être placé en début de mémoire, maximum 2 niveaux).
- Le corps du mémoire comporte une introduction, un développement organisé en plusieurs parties (chapitres structurés en paragraphes) et une conclusion. Évitez, dans la mesure du possible, les notes en bas de page.

Se trouvent à la fin du mémoire :

- Une liste de références complète (voir indications ci-dessous)
- Éventuellement un glossaire des termes techniques
- Éventuellement des annexes – si leur nécessité est absolument impérative
 - grille d'entretien, questionnaire, protocole d'observation, etc.
 - des cartes et des tableaux qui n'ont pas trouvé leur place dans le texte. (Il faut donner un titre aux cartes et tableaux, citer la source et la date et les numéroter)
 - documents administratifs ou autres que vous voulez joindre

Les glossaires et annexes ne comptent pas dans la limite des 20 000 mots.

5. Citation et référencement des sources

La convention de Berne décrit les bases de la protection internationale des œuvres littéraires et artistiques. Elle fonde le droit d'auteur et autorise les citations moyennant le respect de plusieurs conditions.

Toutes les sources utilisées doivent être citées et référencées : références bibliographiques, bases de données, extraits d'entretien, observation participante ...

Vous devez vous limiter à une citation courte par rapport au texte original et ne pas le reproduire en totalité.

Attention !

Toute paraphrase d'un document – c'est à dire la "formulation différente de l'énoncé original sans altération du contenu" (Larousse) – constitue un plagiat ou un détournement dès lors qu'aucune citation de l'auteur original n'est faite !

Vous pouvez utiliser un **logiciel de gestion des références bibliographiques** : Zotero, End-Note....

Lorsque vous empruntez une idée, un raisonnement à un auteur vous devez le préciser dans le texte comme suit : « le modèle des coalitions de cause (Sabatier, 1988) permet de comprendre ... »

Si vous citez un passage précis d'un texte vous devez aussi indiquer la page – qu'il s'agisse d'une citation directe ou indirecte.

Les citations directes doivent être placées entre guillemets :

Ex de citation directe (entre guillemets) : il s'agit alors « d'une stratégie explicite de promotion du changement et d'adaptation à celui-ci » (Gaudin, 1999 :159).

Les citations indirectes ne nécessitent pas de guillemets :

Ex citation indirecte : La stratégie observée se rapproche du modèle de changement par adaptation (Gaudin, 1999 :159)...

=> **Les références entre parenthèse renvoient à la liste de référence à la fin du mémoire, et PAS à des notes en bas de page.**

Lorsque vous citez un entretien vous devez également utiliser les guillemets et préciser la source (voir modèles ci-dessous)

Convention de présentation des sources :

Dans tous les cas, il est nécessaire de rassembler l'ensemble les sources mobilisées dans une **liste de références** située à la fin du texte, après la conclusion. Je vous demande de suivre les conventions établis ci-dessous.

=> **Toutes les références, quel que soit le type, sont listées ensemble par ordre alphabétique du nom de l'auteur (Ne PAS séparer ouvrages, articles, etc.)**

Dans tous les cas, il existe des impératifs.

Doivent figurer :

- le nom et prénom (ou initiale) de l'auteur,
- le titre de l'article ou du chapitre, le titre de l'ouvrage ou de la revue,
- l'année et la maison d'édition,
- le numéro de la revue,
- les pages ;

Exemples :

Pour un ouvrage :

Baker S., (2006), *Sustainable development*, London and New York, Routledge, 246 p.

Pour un chapitre d'ouvrage :

Médard J.F., (1995), « Théorie de l'échange et échanges politiques », in Claeys P.P., Frogner A. P. (dir.), *L'échange politique*, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, pp.15-48

Pour un article de revue scientifique :

Padioleau J.-G., (1991), « L'action publique urbaine moderniste », *Politique et management public*, vol. 9, n° 3, pp. 133-143.

Pour une communication à un colloque, congrès, séminaire :

Martin, E. (1996), "Subsidiarité et dynamiques métropolitaines", *Communication au Cinquième Congrès de l'Association Française de Science Politique*, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Aix-en-Provence, 23-26 avril.

Pour un rapport, une recherche :

Martin, J. (2003), *Renouvellement urbain et technologies de l'information et de la communication : une comparaison Lyon - Montréal*, Université Lyon II, Laboratoire CERS, Rapport de recherche pour le compte du Centre de Veille et de Prospective Scientifique, Vaulx-en-Velin.

Pour un mémoire d'étudiant (Master, Doctorat) :

Molin, J.-L. (1996), *Lyon, la métropole déploie ses ailes à nouveau*, Thèse de doctorat, Sciences économiques, Université Lyon II, Lyon.

Pour un article de presse (l'année figure deux fois : après le nom de l'auteur et aussi à la fin)

Robert D. (1989), « Une loi pour moraliser les finances de la politique », *Libération*, mercredi 21 juin 1989, p.4

Pour un article en ligne :

(Il est essentiel de préciser la date où vous avez consulté le site web en question.)

Breton, P. (2004, 23/04). « La "pub" est-elle bienfaitrice ou nocive ? ». *Le Monde*, sur le site *Le Monde*, Consulté le 6 nov. 2005. http://www.acversailles.fr/PEDAGOGI/ses/themes/consommation/philippe_breton.html

Martin, B. (2004), *Gouvernance et décentralisation: les masques tombent enfin*, EspacesTemps.net, page consultée le 17.01.2004, <http://espacestemps.net/document522.html>.

Pour un film

AUTEUR. Titre [vidéo en ligne]. Nom de l'éditeur, date de publication, date de mise à jour [date de consultation]. Disponibilité et accès

JAEGGI, Danielle, réal. A l'écoute de la terre : voyage scientifique au centre de la terre [cassette vidéo]. Alcome, 2003. 1 cass. vidéo VHS, 52 min.
Vidéo en ligne (youtube ou Vimeo)

Les extraits d'entretiens

Tous les entretiens doivent être **anonymisés**, ce qui signifie que l'on ne doit pas pouvoir reconnaître nommément la personne qui est citée, sauf autorisation expresse (écrite).

Les citations d'entretiens sont placées entre guillemets, si possible en retrait de texte.

Elles sont suivies entre parenthèses de la fonction et institution d'appartenance de la personne interviewée et de la date de l'entretien. Le nom de la personne interviewée ne figure que si vous avez la permission explicite (si possible par écrit) de la personne concernée. Si l'entretien est réalisé avec promesse d'anonymat total, on peut éventuellement omettre la fonction et institution, et substituer le lieu : (entretien, Montpellier, 2021)

Exemple :

« En cherchant la perfection, Madame X a surtout trouvé la lenteur ... »
(entretien, Préfecture de Région PACA : Marseille, Octobre 2020)

Une approche semblable peut être appliquée à des données issues d'observation.

Exemple :

Contrairement au cas breton où tous mes interlocuteurs me disaient travailler en étroite collaboration, les fonctionnaires chargés de la mise en œuvre des fonds structurels à Marseille me demandaient souvent ce que faisait, ou ce que m'avait dit tel ou tel de leurs collègues – dont le bureau se situait à quelques mètres du leur. (Observation, Préfecture de Région PACA : septembre – novembre 2020)

Contrairement aux sources écrites, les entretiens ou observations ne se retrouvent pas dans la liste de références à la fin du mémoire.

Si votre mémoire repose en grande partie sur les entretiens ou observations, vous devez en faire une liste complète dans une annexe.

6. Usage de l'IA

L'utilisation d'outils d'IA générative dans le processus de recherche et de rédaction des mémoires doit se faire en toute transparence vis-à-vis de votre encadrant et des futurs lecteurs de votre mémoire. Ce principe exige d'inclure **une description et une citation claires et complètes de toute utilisation d'outils d'IA générative** dans la réalisation de votre mémoire.



**UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER**



**UNIVERSITE DE MONTPELLIER
FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE**

**Master Politique et action publique comparée
Master in comparative politics and public policy**

TITRE

**Mémoire de Master 1 présenté par
(Prénom NOM)**

Année 2025–2026

Sous la Direction de M/Mme Prénom NOM, Titre (professeur(e) de science politique, Maîtresse (Maître) de Conférences, Chargé(e) de recherche CNRS, ...)